RCS : ST MALO
Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00113
Numéro SIREN : 837 565 183
Nom ou dénomination : DDM

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt 2903

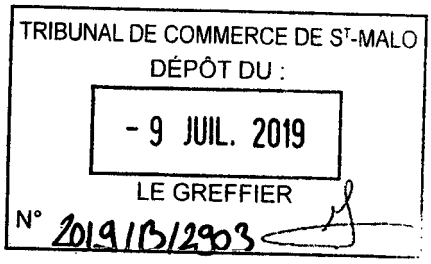
DDM

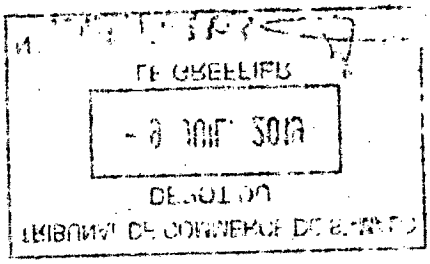
Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : Le Vieux Chêne – 35270 BONNEMAIN
N° identification : 837 565 183 RCS SAINT MALO

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018









(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DDM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 10

Adresse de l'entreprise LE VIEUX CHENE 35270 BONNEMAIN — Durée de l'exercice précédent*

Numéro SIRET* 8 3 7 5 6 5 1 8 3 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

						Exercice N clos le, 31122018	N-1
			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH	1	AI		1	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	38 666	AO	974	37 691	
	Constructions	AP	198 043	AQ	3 114	194 929	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	256 882	AS	14 870	242 011	
	Autres immobilisations corporelles	AT	62 224	AU	1 439	60 784	
	Immobilisations en cours	AV	129 944	AW		129 944	
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	685 760	BK	20 399	665 361	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	191 510	BM		191 510	
	En cours de production de biens	BN	4 361	BO		4 361	
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	1 882	BS		1 882	
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	61 389	BW		61 389	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	142	BY		142	
	Autres créances (3)	BZ	195 033	CA		195 033	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	30 802	CG		30 802	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 805	CI		18 805	
	TOTAL (III)	CJ	503 928	CK		503 928	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 189 689	1A	20 399	1 169 290	

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DDM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 204 007)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	12 516	
	TOTAL (I)	DL	(891 491)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	500 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	836 080	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	410 142	
	Dettes fiscales et sociales	DY	202 395	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	112 163	
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 060 782	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 169 290	

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 659 864	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DDM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	903	FE		FF	903	
	Production vendue services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	903	FK		FL	903	
	Production stockée*					FM	6 243	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 147	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	224 821	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(191 509)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	415 958	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 720	
	Salaires et traitements*					FY	495 110	
	Charges sociales (10)					FZ	229 748	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	20 399	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 205 250	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 198 102)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	180	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	174	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	355	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 259	
	Différences négatives de change					GS	129	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 388	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 033)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 199 135)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise SAS DDM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	12 516	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 516	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(12 516)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	11 200	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(18 844)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 502	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 211 510	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 204 007)	

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 122	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	12 516	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

DDM

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

31-12-2018

A. FAITS CARACTERISTIQUES

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 19/02/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 10 mois. Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Reprise des actifs de la société SAI par décision du tribunal de commerce du 16/05/2018 pour 150 000 € : ligne de production, usine partielle et 24 contrats de travail.

- Augmentation de capital de 299 000 € la 13/06/2018.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 modifié).

Il est fait application du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 qui vient modifier, dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
1- continuité de l'exploitation
2- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
3- indépendance des exercices
Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements économiques correspondent aux amortissements linéaires et sont fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens.
Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :
 - Marques : 4 à 10 ans
 - Concessions, logiciels et brevets : 1 an
 - Matériel de bureau : 5 à 10 ans
 - Matériel informatique : 2 à 3 ans
 - Mobilier : 10 ans

- Participations et autres titres :

Les titres de participation et des créances rattachées sur participations sont comptabilisés à leur coût historique.
Leur valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net corrigé des filiales et de leur valeur d'utilité pour la société. Les dotations aux provisions sont enregistrées en fonction des résultats futurs.

- Stocks :

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré, majorés des coûts d'achats.

- Clients

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

1.0 - Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 28/02/2018	Acquisitions	Virements	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de					
Autres postes d'immobilisation		1			1
Total 1 Incorporelles	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**
Terrains		38 666			38 666
Constructions sur sol propre		1			1
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations,		198 042			198 042
Installations générales		12 099			12 099
Installations techniques, matériels et outillages		256 882		0	256 882
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		50 125			50 125
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**0**	**555 815**	**0**	**0**	**555 815**
Immobilisations corporelles en		129 944		0	129 944
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**129 944**	**0**	**0**	**129 944**
Acomptes					
TOTAL	0	685 760	0	0	685 760

1.1 - Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 28/02/2018	Dotations	Diminutions ou	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de				
Autres immobilisations incorporelles				
Total 1	**0**	**0**	**0**	**0**
Terrains		975		975
Constructions		3 114		3 114
Installations générales et agencements		272		272
Installations techniques, matériels et		14 871		14 871
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier		1 167		1 167
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**0**	**20 399**	**0**	**20 399**
TOTAL	0	20 399	0	20 399

2. Comptes de stocks

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2018
Matières premières	191 510		191 510
Produits finis	1 882		1 882
En-cours de production de biens	4 361		4 361
TOTAL	395 506	0	395 506

3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 213 980 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**0**	**0**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	**213 980**	**213 980**	**0**
Clients	142	142	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	461	461	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	194 572	194 572	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	18 805	18 805	
TOTAL	213 980	213 980	0
Montants des prêts accordés en cours			
Montant des remboursements obtenus en			
Prêts et avance consentis aux associés			

4. Créances clients et comptes rattachées

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net N-1
Créances clients et comptes rattachés	142		142	
Autres créances	195 033		195 033	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	195 175	0	195 175	0

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

1- Capitaux propres

Le capital social d'un montant de 300 000 € est divisé en 300 000 actions d'une valeur nominale de 1 €.

2- Dettes

2.0 Etat des échéances des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 060 783 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

DETTES	Montant brut	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	500 000	99 083	400 917	
Emprunts et dettes financières divers	836 080	836 080		
Fournisseurs et comptes rattachés	410 142	410 142		
Personnel et comptes rattachés	58 365	58 365		
Sécurité sociale et autres organismes	132 473	132 473		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	0	0		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	11 558	11 558		
Dettes sur immobilisations et comptes	112 164	112 164		
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 060 782	1 659 865	400 917	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

2.2 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice N-1
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 402	
Dettes fiscales et sociales	98 843	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	1 123	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	118 368	0

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2018			Exercice
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis	903		903	
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires	903		903	
%	100,00 %	%	100,00 %	

2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -1 033 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS	**355**	
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	180	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	175	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	**1 388**	
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 259	
Différences négatives de change	129	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-1 033	

3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -12 516 € se compose d'une dotation sur amortissement dérogatoire.

4. Impôt sur les bénéfices

La société dégage un déficit fiscal de 1 211 K€

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€]	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	-1 204	-7	-1 211				-1 204

5. Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de DDM à la clôture de l'exercice s'élève à 19 K€. Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

F. ENGAGEMENTS

Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant de la provision pour indemnité de départ en retraite s'élève à 390 K€ charges comprises, celle-ci n'est pas comptabilisée dans les comptes.

Le calcul de cette provision est réalisé à partir des hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 64 ans (cadres et non cadres)
- Turnover annuel : stable spécifique
- Conventions collectives applicables : Synthec
- Taux de progression annuel des salaires : 2%
- Taux de charges sociales retenu : 45%

La méthode du corridor s'applique depuis l'exercice 2014.
Le taux d'actualisation de référence est à 3.25%. Au 31/12/2018, ce même taux est de 2.00%.
La valorisation des engagements au 31/12/2018 varie donc de 388 K€ au taux de 3.25% et 462 K€ au nouveau taux.

L'écart actuariel de 74 K€ se décompose entre un corridor de 46 K€ (10% de la dette actuarielle) et un surplus de 28 K€. Le corridor n'est pas comptabilisé, en revanche, le surplus est étalé sur la durée moyenne restant à courir de la dette pour être comptabilisé à hauteur de 1.8 K€ au 31/12/2018.

G. AUTRES INFORMATIONS

1- Ventilation de l'effectif moyen

Personnel salarié 2018

- Cadres	2.00
- Ouvriers	12.67
- Technicien	7.00
TOTAL	**21.67**

2- Identité de la société mère consolidante

Au 31 décembre 2018, les comptes de DDM sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au niveau de la S.A. DELTA DORE FINANCE.

DDM
Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : Le vieux chêne – 35270 BONNEMAIN
837 565 183 RCS SAINT MALO

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 11 JUIN 2019

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

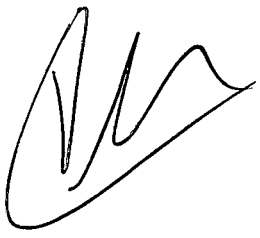
L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte nette comptable s'élevant à 1.204.007,91 € en totalité au poste Report à Nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, et la société clôturant son premier exercice, l'associé unique reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Le Président





KPMG Entreprises
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

DDM S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 10 mois clos le 31 décembre 2018
DDM S.A.S.
Le Vieux Chêne - 35270 Bonnemain
Ce rapport contient 15 pages
Référence : OR/LD/SC/227

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG

KPMG Entreprises
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

DDM S.A.S.

Siège social : Le Vieux Chêne - 35270 Bonnemain
Capital social : €.300 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 10 mois clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associée unique de la société DDM S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DDM S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 19 février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 27 mai 2019

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Olivier Rousseau

DDM

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

31-12-2018

A. FAITS CARACTERISTIQUES

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 19/02/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 10 mois. Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Reprise des actifs de la société SAI par décision du tribunal de commerce du 16/05/2018 pour 150 000 € : ligne de production, usine partielle et 24 contrats de travail.

- Augmentation de capital de 299 000 € la 13/06/2018.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 modifié).

Il est fait application du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 qui vient modifier, dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les dispositions du PCG relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
1- continuité de l'exploitation
2- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
3- indépendance des exercices
Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements économiques correspondent aux amortissements linéaires et sont fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens.
Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Marques : 4 à 10 ans
- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 3 ans
- Mobilier : 10 ans

- Participations et autres titres :

Les titres de participation et des créances rattachées sur participations sont comptabilisés à leur coût historique.
Leur valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net corrigé des filiales et de leur valeur d'utilité pour la société. Les dotations aux provisions sont enregistrées en fonction des résultats futurs.

- Stocks :

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré, majorés des coûts d'achats.

- Clients

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

1.0 - Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 28/02/2018	Acquisitions	Virements	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de					
Autres postes d'immobilisation		1			1
Total 1 Incorporelles	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**
Terrains		38 666			38 666
Constructions sur sol propre		1			1
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations,		198 042			198 042
Installations générales		12 099			12 099
Installations techniques, matériels et outillages		256 882		0	256 882
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		50 125			50 125
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**0**	**555 815**	**0**	**0**	**555 815**
Immobilisations corporelles en		129 944		0	129 944
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**129 944**	**0**	**0**	**129 944**
Acomptes					
TOTAL	0	685 760	0	0	685 760

1.1 - Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 28/02/2018	Dotations	Diminutions ou	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de				
Autres immobilisations incorporelles				
Total 1	**0**	**0**	**0**	**0**
Terrains		975		975
Constructions		3 114		3 114
Installations générales et agencements		272		272
Installations techniques, matériels et		14 871		14 871
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier		1 167		1 167
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**0**	**20 399**	**0**	**20 399**
TOTAL	0	20 399	0	20 399

2. Comptes de stocks

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2018
Matières premières	191 510		191 510
Produits finis	1 882		1 882
En-cours de production de biens	4 361		4 361
TOTAL	395 506	0	395 506

3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 213 980 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**0**	**0**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	**213 980**	**213 980**	**0**
Clients	142	142	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	461	461	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	194 572	194 572	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	18 805	18 805	
TOTAL	213 980	213 980	0
Montants des prêts accordés en cours			
Montant des remboursements obtenus en			
Prêts et avance consentis aux associés			

4. Créances clients et comptes rattachées

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net N-1
Créances clients et comptes rattachés	142		142	
Autres créances	195 033		195 033	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	195 175	0	195 175	0

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

1- Capitaux propres

Le capital social d'un montant de 300 000 € est divisé en 300 000 actions d'une valeur nominale de 1 €.

2- Dettes

2.0 Etat des échéances des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 060 783 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

DETTES	Montant brut	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	500 000	99 083	400 917	
Emprunts et dettes financières divers	836 080	836 080		
Fournisseurs et comptes rattachés	410 142	410 142		
Personnel et comptes rattachés	58 365	58 365		
Sécurité sociale et autres organismes	132 473	132 473		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	0	0		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	11 558	11 558		
Dettes sur immobilisations et comptes	112 164	112 164		
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 060 782	1 659 865	400 917	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

2.2 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice N-1
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 402	
Dettes fiscales et sociales	98 843	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	1 123	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	118 368	0

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2018			Exercice
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis	903		903	
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires	903		903	
%	100,00 %	%	100,00 %	

2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -1 033 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS	**355**	
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	180	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	175	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	**1 388**	
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 259	
Différences négatives de change	129	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-1 033	

3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -12 516 € se compose d'une dotation sur amortissement dérogatoire.

4. Impôt sur les bénéfices

La société dégage un déficit fiscal de 1 211 K€

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€]	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	-1 204	-7	-1 211				-1 204

5. Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de DDM à la clôture de l'exercice s'élève à 19 K€. Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

F. ENGAGEMENTS

Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant de la provision pour indemnité de départ en retraite s'élève à 390 K€ charges comprises, celle-ci n'est pas comptabilisée dans les comptes.

Le calcul de cette provision est réalisé à partir des hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 64 ans (cadres et non cadres)
- Turnover annuel : stable spécifique
- Conventions collectives applicables : Synthec
- Taux de progression annuel des salaires : 2%
- Taux de charges sociales retenu : 45%

La méthode du corridor s'applique depuis l'exercice 2014.
Le taux d'actualisation de référence est à 3.25%. Au 31/12/2018, ce même taux est de 2.00%.
La valorisation des engagements au 31/12/2018 varie donc de 388 K€ au taux de 3.25% et 462 K€ au nouveau taux.

L'écart actuariel de 74 K€ se décompose entre un corridor de 46 K€ (10% de la dette actuarielle) et un surplus de 28 K€. Le corridor n'est pas comptabilisé, en revanche, le surplus est étalé sur la durée moyenne restant à courir de la dette pour être comptabilisé à hauteur de 1.8 K€ au 31/12/2018.

G. AUTRES INFORMATIONS

1- Ventilation de l'effectif moyen

Personnel salarié 2018

-	Cadres	2.00
-	Ouvriers	12.67
-	Technicien	7.00
	TOTAL	**21.67**

2- Identité de la société mère consolidante

Au 31 décembre 2018, les comptes de DDM sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au niveau de la S.A. DELTA DORE FINANCE.